



Accusé de réception en préfecture
02B-24200354-20241118-BUR-AG-24-098-DE
Date de télétransmission : 16/12/2024
Date de réception préfecture : 16/12/2024

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Bureau du 18 novembre 2024

DÉLIBÉRATION DU BUREAU

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : DÉCLARATION SANS SUITE DU MARCHÉ N°24004DDET - FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIAUX ET CONSOMMABLES DESTINÉS A LA PRODUCTION NUMÉRIQUE POUR LE FABLAB AVVIA - A VELA (LOTS 1, 2, 3, 4, 8,10)

L'an deux millé vingt-quatre, le 18 novembre à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux du siège de Toga sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

Présents : Louis POZZO DI BORGO, Pierre SAVELLI, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Jean-Charles LEONARDI, Emmanuelle de GENTILI, Marie-Hélène PADOVANI.

ABSENTS : Gilles SIMEONI, Michel SIMONPIETRI, Jean-Jacques PADOVANI, Serge LINALE, Leslie PELLEGRINI, Jean-Louis MILANI.

Nombre de membres composant le Bureau : 13
Nombre de membres en exercice : 13
Quorum : 7

Votants : 7
Pour : 7
Contre : -
Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

OBJET : DÉCLARATION SANS SUITE DU MARCHÉ N°24004DDET - FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIAUX ET CONSOMMABLES DESTINES A LA PRODUCTION NUMERIQUE POUR LE FABLAB AVVIA - A VELA (LOTS 1, 2, 3, 4, 8,10)

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue certaines compétences au Bureau notamment « la préparation, passation, exécution et règlement de tous les marchés et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens ainsi que les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au Budget » ;

Vu la consultation lancée le 09 aout 2024 ;

Vu le rapport d'analyse des offres présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DÉCLARE SANS SUITE (À l'unanimité)

Les lots ci-dessous du marché n°24004DDET - Fourniture et livraison de matériaux et consommables destinés à la production numérique pour le fablab AVVIA - A VELA :

- Lot 1 : Fourniture de matériaux et consommables pour imprimantes 3D et plotter de découpe ;
- Lot 2 : Fourniture de matériaux pour découpe laser ;
- Lot 3 : Fourniture de matériaux de fraisage ;
- Lot 4 : Fourniture de matériaux métal pour fraisage et découpe laser ;
- Lot 8 : Fourniture de matériaux et consommables pour fraiseuse CNC 5 axes Pocket-NC V2-50 ;
- Lot 10 : Fourniture de consommables et équipements de sécurité utilisateurs ;

AUTORISE

Le Président à signer tous les documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Louis POZZO DI BORGO